

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction De ressources en eau de la wilaya de Bordj- Bou Arreridj (Code fiscal N° 099034019000827), informe tous les soumissionnaires que le projet portant la réalisation de :

Travaux de première urgence d'aménagement de MERDJ EL OUSAT commune de Bordj Bou Arreridj

Dont l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Et après évaluation des offres du projet sus indiqué par la commission compétente, le marché a été attribué provisoirement Comme suit :

<i>N°</i>	<i>ENTRPRISES</i>	<i>DELAIS</i>	<i>MONTANT après correction-D. A-</i>	<i>Note Technique</i>	<i>Code fiscal</i>
01	EURL HYDRO LALAOUI -B. B. ARRERIDJ-	07 MOIS	24.948.350.00	46	002034046619221

Choix de l'attributaire du marché : La dite entreprise : qualifiée techniquement et présentés l'offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de (10) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction de l'Hydraulique au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.